

CONVOCATION

Séance du conseil communal du 19 décembre 2024 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 19 décembre 2024 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance à huis clos

1. Décision de classement d'un salarié à tâche manuelle

En séance publique :

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2024
3. Approbation du budget rectifié de l'exercice 2024 et du budget de l'exercice 2025
4. Approbation d'un contrat de bail emphytéotique relatif aux terrains communaux situés à Bous « Jongebësch »
5. Droit de préemption
6. Approbation d'un morcellement d'un terrain sis à Rolling – rue d'Assel
7. Approbation d'une concession pour une tombe au cimetière de Nénngkiirchen
8. Présentation Bilan Pacte climat
9. Approbation de titre de recettes
10. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 11 décembre 2024



Le Président :



Le Secrétaire :